

Garantir les opérations de restructuring

Qu'il s'agisse de développement comme de réorganisation à l'international, Rödl & Partner est un partenaire clé pour les ETI, PME et groupes familiaux. Nicola Lohrey, managing partner France, revient sur ces expertises stratégiques et leur orchestration en vue de garantir la stabilité des opérations engagées.

En quelles circonstances fait-on appel à vous ?

Nicola Lohrey : Le plus souvent lorsque l'entreprise est confrontée à des événements exogènes tels que des crises, des défaillances d'entreprise en chaîne... autant d'événements qui imposent qu'elle se réorganise en amont pour minimiser les impacts financiers et sociaux. Mais aussi, lorsqu'une réorganisation peut s'avérer nécessaire pour trouver une nouvelle dynamique. Notre valeur ajoutée et nos clients l'ont bien compris est véritablement dans notre capacité à réunir toutes les compétences nécessaires pour réussir une réorganisation, garantir la stabilité tout en minimisant les risques et rebondir sur de nouvelles opportunités.

Quelle est votre stratégie en la matière ?

N. L. : Notre marque de fabrique est de nous positionner en amont des difficultés. Cela veut dire anticiper les répercussions par rapport aux sous-traitants, aux risques de défaillances en chaînes, aux licenciements/plans sociaux dans des bassins d'emplois fragilisés par les crises précédentes... puis dégager un plan stratégique privilégiant la stabilité. Cela peut passer par la rationalisation de l'organigramme et de la gouvernance, la cession de certaines branches ou filiales pour obtenir du cash, changer de business model, transférer à l'étranger



Nicola Lohrey, managing partner France chez Rödl & Partner

ses outils de production... Dans ces cas de figure, plus les opérations auront été réfléchies, anticipées, plus il sera possible de préserver la stabilité et sécuriser l'avenir de la société.

En quoi votre offre pluridisciplinaire est-elle un atout ?

N. L. : Parce qu'elle combine des expertises de conseil juridique, conseil fiscal, audit, conseil en gestion d'entreprise et IT qui nous permettent d'avoir une vision globale de toutes les problématiques qui se chevauchent dans des réorganisations. Le sésame, selon nous, pour garantir la stabilité et minimiser les risques dans les réorganisations d'entreprises.

« Plus les opérations auront été réfléchies, anticipées, plus il sera possible de préserver la stabilité et sécuriser l'avenir de la société. »

C'est un avantage d'être également vous-même une ETI ?

N. L. : Je le pense, cela colore notre approche client qui fait de la proximité une priorité. Nous accordons beaucoup de valeur à l'humain ; un état d'esprit partagé par nos clients ETI/PME avec qui nous travaillons côte à côte et partageons leur esprit « entrepreneur ».

Votre rayonnement à l'international est également stratégique pour vos clients.

N. L. : Tout à fait, notre présence dans 51 pays est une carte maîtresse dans l'accompagnement des ETI/PME dans leurs réorganisations internationales sans compter notre fort positionnement sur le marché franco-allemand, synonyme d'une parfaite maîtrise des deux systèmes juridiques.